

FORMATION PRATIQUE PEC 22

Visite pré-stage

Objectifs et modalités de la visite pré-stage

Avant le début du stage, les étudiant·es sont invité·es à effectuer une **visite pré-stage**, prenant la forme d'un entretien d'environ 45 minutes. Il leur revient de contacter leur praticien·ne formateur·trice dès la réception des confirmations de stage, soit environ **six semaines avant le début du stage**, afin de convenir d'un rendez-vous. La visite doit idéalement avoir **lieu au plus tard une semaine avant le démarrage du stage**.

Dans certaines situations — par exemple si l'étudiant·e connaît déjà le terrain (journée d'immersion, expérience antérieure, etc.) — l'entretien peut se tenir à distance, par visioconférence ou téléphone.

Finalités de la visite

Cette rencontre vise à :

- Faciliter l'organisation logistique (accès, horaires, repas, tenue, etc.) ;
- Initier la relation entre le·la stagiaire et le·la praticien·ne formateur·trice ;
- Découvrir le service d'ergothérapie et les interventions proposées ;
- Discuter des apprentissages souhaités et envisageables en lien avec le **Contrat pédagogique tripartite (CPT)** ;
- Poser les bases d'une collaboration constructive et bienveillante.

Cette visite s'inscrit dans la continuité de la **séance d'analyse de pratique pré-stage**, durant laquelle les étudiant·es ont commencé à réfléchir à leurs objectifs de formation.

Éléments à aborder lors de la visite (liste non exhaustive)

Thématique	Étudiant·e	Praticien·ne formateur·trice
Présentation	Parcours et expériences antérieures ; motivations pour ce lieu de stage	Parcours professionnel ; présentation du service et de l'équipe (missions spécifiques) éventuelle présentation à l'équipe présente ; fonctionnement du site (organisation horaire, repas, tenue...) ; présentation de l'institution et de ses ressources : dispositifs de prévention du harcèlement s'ils existent ;
Visite du service	Découverte du cadre, des interventions possibles	Présentation des interventions ; Quelles interventions favoriser pour impliquer l'étudiant·e
Pour les FP2 et FP3 : retour sur l'expérience précédente	Description du stage précédent ; Transmission au ou à la PF selon le travail réalisé en analyse de pratique post-stage (forces et axes d'amélioration, besoins identifiés au niveau de l'encadrement)	Accueil de ces éléments dans la perspective de l'encadrement à venir
Objectifs du CPT	Présentation des objectifs issus de l'analyse de pratique pré-stage	Évaluation de leur adéquation avec le terrain ; proposition éventuelle d'objectifs complémentaires
Modalités de réalisation du CPT	Identification des savoirs acquis utiles au stage ; besoins en encadrement	Définition des attentes vis-à-vis de l'étudiant·e
Intégration (FP1 : intégration 3 ; FP2 : intégration 4)	Présentation de la récolte de données prévue et réflexion sur sa mise en œuvre	

Remarques complémentaires

Durant **les analyses post-stage (niveaux 1 et 2)**, les étudiant·es sont invité·es à réfléchir à ce qu'ils·elles souhaitent transmettre à leur futur·e praticien·ne formateur·trice. Ils·elles conservent une trace écrite de ces réflexions, qui peut servir de support lors de la visite pré-stage.

Au-delà de réduire l'incertitude liée au début du stage, cette visite permet à l'étudiant·e d'ajuster son CPT en lien avec les spécificités du terrain, et de le finaliser rapidement après son arrivée sur le lieu de stage.